



**AGENCE REGIONALE DE SANTE
DELEGATION DEPARTEMENTALE DES YVELINES
DEPARTEMENT VEILLE ET SECURITE SANITAIRES
SERVICE SANTE ENVIRONNEMENT**

**143, Bd de la Reine
78 007 VERSAILLES CEDEX**

Tél : 01 30 97 73 39 Fax : 01 39 49 48 10

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2019

UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION : **SY DES YVELINES**



Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information en Santé Environnement (SISE-Eaux)

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

DANS VOTRE UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT COMPOSEES DE LA FACON SUIVANTE :

Unité de distribution : BEYNES ST SANTIN

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
BEYNES	sauf gendarmerie nationale	7 569
MARCQ	bas de marcq	189
MAREIL-SUR-MAULDRE	sauf chemin du pont de la Falaise	1 691
MONTAINVILLE	en totalité	512
	Population totale :	9 961

Unité de distribution : ELANCOURT

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ELANCOURT	Elancourt (78%)	19 913
	Population totale :	19 913

Unité de distribution : ELANCOURT VILLEPARC

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ELANCOURT	Quartier Villeparc	255
	Population totale :	255

Unité de distribution : ELANCOURT ZAC DES COTES

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ELANCOURT	zac des côtes	255
	Population totale :	255

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : GAMBAIS LE BOULAY

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
BAZAINVILLE	Bourg (35%)	505
GAMBAIS	en totalité	2 447
MAULETTE	en totalité	951
	Population totale :	3 903

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : LES ESSARTS- LES 4 PILIERS

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
AUFFARGIS	Hameau des Brûlins	20
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	Les Houveaux	79
BOISSY-SANS-AVOIR	en totalité	638
ESSARTS-LE-ROI (LES)	en totalité	6 758
GALLUIS	en totalité	1 187
GAMBAISEUIL	en totalité	57
GARANCIERES	sauf Château du Breuil	2 342
GROSROUVRE	en totalité	917
JOUARS-PONTCHARTRAIN	en totalité	5 589
LEVIS-SAINT-NOM	en totalité	1 607
MAGNY-LES-HAMEAUX	sauf quartier Nortel Matra	9 073
MERE	sauf Sud-Ouest	1 514
MESNIL-SAINT-DENIS (LE)	en totalité	6 751
MESNULS (LES)	-les hauts	284
MILLEMONT	en totalité	249
MILON-LA-CHAPELLE	en totalité	280
MONTFORT-L'AMAURY	points hauts	618
PERRAY-EN-YVELINES (LE)	en totalité	6 776
QUEUE-LES-YVELINES (LA)	en totalité	2 184
SAINT-FORGET	en totalité	513
SAINT-LAMBERT	sauf usine d'eau embouteillée	453
SAINT-REMY-L'HONORE	en totalité	1 565
TREMBLAY-SUR-MAULDRE (LE)	en totalité	920
VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES	en totalité	706
	Population totale :	51 080

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : MAGNY LES HAMEAUX RD 36

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
MAGNY-LES-HAMEAUX	Quartier Nortel Matra	185
Population totale :		185

Unité de distribution : NEAUPHLE LE VIEUX CRESSAY

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
MAREIL-SUR-MAULDRE	chemin du pont de la Falaise	35
NEAUPHLE-LE-VIEUX	hameau de Cressay	334
Population totale :		369

Unité de distribution : ORGERUS SAINT MARTIN

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
BAZAINVILLE	sauf bourg	938
BEHOUST	en totalité	460
MAULE	Beaurepair, Bois Henry, Palmort	59
ORGERUS	sauf ferme de Moyencourt	2 331
OSMOY	en totalité	357
PRUNAY-LE-TEMPLE	en totalité	425
RICHEBOURG	en totalité	1 460
SAINTE-MARTIN-DES-CHAMPS	en totalité	309
TACOIGNIERES	en totalité	1 034
Population totale :		7 373

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : ROSAY BOINVILLIERS

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
BOINVILLIERS	en totalité	291
ROSAY	Bourg	275
	Population totale :	566

Unité de distribution : ROSAY HAMEAU DE SAINT CORENTIN

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ROSAY	Hameau de Saint Corentin	86
	Population totale :	86

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : SAINT MARTIN MONTFORT

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ANDELU	en totalité	474
AUTEUIL	en totalité	938
AUTOUILLET	en totalité	473
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	sauf les Houveaux	525
FLEXANVILLE	en totalité	594
GOUPILLIERES	en totalité	512
MARCQ	le haut	568
MAREIL-LE-GUYON	en totalité	371
MERE	sud ouest	168
MESNULS (LES)	bas et centre-sauf SCI ARES	578
MONTFORT-L'AMAURY	bas et centre	2 325
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Bourg	619
SAULX-MARCHAIS	en totalité	928
THOIRY	en totalité	1 414
VICQ	en totalité	381
VILLIERS-LE-MAHIEU	en totalité	761
	Population totale :	11 629

Unité de distribution : ST GERMAIN DE LA GRANGE

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
SAINTE-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	sauf hameau des 100 arpents	1 585
	Population totale :	1 585

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois types d'installations caractérisant d'amont en aval :

1. L'ORIGINE DE L'EAU

Il s'agit de la RESSOURCE : captage (CAP) d'eau souterraine (source, puits, forage...) ou prise d'eau superficielle (rivière, canal, retenue...).

2. LA PRODUCTION D'EAU

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filière de traitement complète). Ce lieu est nommé "station de traitement-production" (TTP)

3. LA DISTRIBUTION D'EAU

Une UNITE DE DISTRIBUTION (UDI) est un réseau caractérisé par une même unité technique (continuité des tuyaux), une qualité d'eau homogène, ainsi que les mêmes PRPDE et délégataire.

DANS VOTRE UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT ALIMENTEES DE LA FACON SUIVANTE :

Note : Les alimentations de secours (SEC) peuvent être décrites

Unité de distribution : BEYNES ST SANTIN

Population desservie: 9961 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
USINE LES BISMES	000795	TTP	1	Permanent	49%
F ST LUBIN DE LA HAYE (28)	001107	TTP	1	Permanent	12%
LES ESSARTS- LES 4 PILIERS	001180	UDI	1	Permanent	
ROSAY MELANGE F1 F2 EAU TRAITEE	003460	TTP	1	Permanent	39%

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Unité de distribution : ELANCOURT

Population desservie: 19913 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
USINE LA CHAPELLE VILLIERS	000685	TTP	1	Permanent	30%
USINE DE FLINS REFOULEMENT	000687	TTP	1	Permanent	51%
USINE LOUVECIENNES	000708	TTP	1	Permanent	19%

Unité de distribution : ELANCOURT VILLEPARC

Population desservie: 255 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
	000685		3	Permanent	10%
	000795		3	Permanent	90%

Unité de distribution : ELANCOURT ZAC DES COTES

Population desservie: 255 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
ST QUENTIN EN YVELINES	000614	UDI	1	Permanent	100%

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Unité de distribution : GAMBAIS LE BOULAY

Population desservie: 3903 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
F ST LUBIN DE LA HAYE (28)	001107	TTP	1	Permanent	71%
LES ESSARTS- LES 4 PILIERS	001180	UDI	1	Permanent	29%

Unité de distribution : LES ESSARTS- LES 4 PILIERS

Population desservie: 51080 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
USINE LA CHAPELLE VILLIERS	000685	TTP	1	Permanent	16%
USINE LES BISMES	000795	TTP	1	Permanent	84%

Unité de distribution : MAGNY LES HAMEAUX RD 36

Population desservie: 185 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
MORSANG/SEINE USINE (91)	000891	TTP	1	Permanent	50%
VIRY-CHATILLON USINE (91)	001143	TTP	1	Permanent	50%

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Unité de distribution : NEAUPHLE LE VIEUX CRESSAY

Population desservie: 369 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
USINE LA CHAPELLE VILLIERS	000685	TTP	1	Permanent	13%
USINE LES BISMES	000795	TTP	1	Permanent	87%

Unité de distribution : ORGERUS SAINT MARTIN

Population desservie: 7373 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
RESERVOIR DE SAINT MARTIN	000798	TTP	1	Permanent	94%
F ST LUBIN DE LA HAYE (28)	001107	TTP	1	Permanent	
ST MARTIN LA G RÉSERVOIR DE LA CHARIELLE	003375	TTP	1	Permanent	
ROSAY MELANGE F1 F2 EAU TRAITEE	003460	TTP	1	Permanent	6%

Unité de distribution : ROSAY BOINVILLIERS

Population desservie: 566 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
DAMMARTIN EN SERVE	000417	UDI	1	Occasionnel	100%
F DAMMARTIN EAU TRAITEE	000843	TTP	1	Permanent	
S ROSAY F1 CGE EAU TRAITÉE	000853	TTP	1	Permanent	
ROSAY MELANGE F1 F2 EAU TRAITEE	003460	TTP	1	Permanent	

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Unité de distribution : ROSAY HAMEAU DE SAINT CORENTIN

Population desservie: 86 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
ARNOUVILLE HAMEAU ST LEONARD	001316	UDI	1	Permanent	
ROSAY MELANGE F1 F2 EAU TRAITEE	003460	TTP	1	Permanent	100%

Unité de distribution : SAINT MARTIN MONTFORT

Population desservie: 11629 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
USINE LA CHAPELLE VILLIERS	000685	TTP	1	Permanent	1%
USINE LES BISMES	000795	TTP	1	Permanent	9%
F ST LUBIN DE LA HAYE (28)	001107	TTP	1	Permanent	23%
ROSAY MELANGE F1 F2 EAU TRAITEE	003460	TTP	1	Permanent	67%

Unité de distribution : ST GERMAIN DE LA GRANGE

Population desservie: 1585 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
VILLIERS SAINT FREDERIC	000593	UDI	1	Permanent	100%

Nota: S = source, F = forage

Situation administrative des captages d'eau
Rappels réglementaires :

La Loi du 16 juillet 1964 a rendu obligatoire l'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable et la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a étendu cette exigence aux captages antérieurs à 1964 dont la protection naturelle est insuffisante. La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique étend cette obligation aux captages naturellement protégés, et permet aux sociétés privées de bénéficier d'une telle protection pour les captages antérieurs au 1er janvier 2004. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 renforce les dispositifs de lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole. Une des actions du Plan Régional Santé Environnement 3 est la poursuite de la mise en oeuvre de la protection des captages utilisés pour l'alimentation en eau potable.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale de la PRPDE ou du distributeur.

Note spécifique à l'attention de la PRPDE :

Il vous appartient de vous assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (D.U.P.) a été signé par le Préfet, que ces documents et servitudes ont été notifiés aux propriétaires, et que les documents d'urbanisme (P.O.S., P.L.U.) ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la D.U.P..

Pour de plus amples informations sur la procédure à suivre, ou si vous constatez des inexactitudes dans le tableau ci-dessous, rappelant la situation administrative de vos captages telle qu'elle est connue de l'ARS, je vous invite à prendre contact avec le service Santé Environnement de la Direction Départementale des Yvelines.

Pour lancer la procédure de protection des captages, une collectivité doit acter son engagement par délibération du conseil syndical ou municipal concerné. Le dossier de DUP complet doit être transmis par la collectivité à l'administration; la Mission interservice de l'eau (MISE) fait office de guichet unique.

DESCRIPTIF du ou des CAPTAGE(S)			SITUATION ADMINISTRATIVE				
Nom	Type	Commune d'implantation	Date de délibération de la collectivité	Avis Hydrogéologue agréé	Date de dépôt du dossier en MISE	Avis CoDERST (ex C.D.H.)	Arrêté de D.U.P.
F MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES	DUO MAREIL-BISME B1B2	MAREIL-SUR-MAULDRE	30/03/2000	01/03/2003	22/09/2004	26/06/2006	21/04/2008
F ROSAY F2 EAU BRUTE	FORAGE	ROSAY	12/04/2006	18/12/2013	25/08/2015	19/02/2019	08/04/2019
S MAREIL MAULDRE B1 LES BISMES	SOURCE	MAREIL-SUR-MAULDRE	30/03/2000	01/03/2003	22/09/2004	26/06/2006	21/04/2008
S ROSAY F1 EAU BRUTE	SOURCES	ROSAY	12/04/2006	18/12/2013	25/08/2015	19/02/2019	08/04/2019

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Les prélèvements sont effectués :

- au captage (eau brute, avant tout traitement),
- en sortie de station de traitement-production (eau traitée),
- dans les unités de distribution au robinet du consommateur (eau distribuée).

Cette synthèse prend en compte l'ensemble des paramètres analysés.

Type de l'installation : **CAPTAGE**

Nom de l'installation : **F MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES**

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
2	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
06/02/19	00203923	MAREIL-SUR-MAULDRE	S MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES	C	C
12/11/19	00210049	MAREIL-SUR-MAULDRE	S MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : **CAPTAGE**

Nom de l'installation : **F ROSAY F2 EAU BRUTE**

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
04/02/19	00203421	ROSAY	F ROSAY F2 SAUR EAU BRUTE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : CAPTAGE

Nom de l'installation : S MAREIL MAULDRE B1 LES BISMES

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
16/01/19	00203108	MAREIL-SUR-MAULDRE	S MAREIL MAULDRE B1 LES BISMES	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

Nom de l'installation : RESERVOIR DE SAINT MARTIN

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
6	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
06/02/19	00203299	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINT LUBIN 28	C	C
08/03/19	00204799	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINT LUBIN 28	C	C
11/06/19	00206304	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINT LUBIN 28	C	C
24/07/19	00207792	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINT LUBIN 28	C	C
07/10/19	00209324	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINT LUBIN 28	C	C
08/11/19	00209806	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINT LUBIN 28	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

Nom de l'installation : ROSAY MELANGE F1 F2 EAU TRAITEE

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
6	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
22/01/19	00203065	ROSAY	ROSAY MÉLANGE F1 F2 USINE ET	C	C
04/03/19	00204421	ROSAY	ROSAY MÉLANGE F1 F2 USINE ET	C	C
11/06/19	00206418	ROSAY	ROSAY MÉLANGE F1 F2 USINE ET	C	C
05/07/19	00206893	ROSAY	ROSAY MÉLANGE F1 F2 USINE ET	C	C
08/11/19	00210097	ROSAY	ROSAY MÉLANGE F1 F2 USINE ET	C	C
09/12/19	00210476	ROSAY	ROSAY MÉLANGE F1 F2 USINE ET	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

Nom de l'installation : USINE LES BISMES

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
11	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
16/01/19	00203109	MAREIL-SUR-MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
06/02/19	00203300	MAREIL-SUR-MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
03/04/19	00205248	MAREIL-SUR-MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
03/05/19	00205548	MAREIL-SUR-MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
11/06/19	00206269	MAREIL-SUR-MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
24/07/19	00207577	MAREIL-SUR-MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
09/08/19	00207777	MAREIL-SUR-MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
05/09/19	00208338	MAREIL-SUR-MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
07/10/19	00209437	MAREIL-SUR-MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
12/11/19	00209813	MAREIL-SUR-MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
05/12/19	00210357	MAREIL-SUR-MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : BEYNES ST SANTIN

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
19	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
17/01/19	00202952	MAREIL-SUR-MAULDRE	POINT MOBILE MAREIL/MAULDRE	C	C
24/01/19	00203123	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
18/02/19	00204002	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
06/03/19	00204446	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
02/04/19	00204989	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
12/04/19	00205209	MAREIL-SUR-MAULDRE	POINT MOBILE MAREIL/MAULDRE	C	C
23/04/19	00205434	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
23/05/19	00205939	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
05/06/19	00206120	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
03/07/19	00206817	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
01/08/19	00207538	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
09/08/19	00207763	MAREIL-SUR-MAULDRE	POINT MOBILE MAREIL/MAULDRE	C	C
06/09/19	00208354	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
08/10/19	00209180	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
22/10/19	00209462	MONTAINVILLE	POINT MOBILE MONTAINVILLE	C	C
08/11/19	00209771	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
22/11/19	00210085	MONTAINVILLE	POINT MOBILE MONTAINVILLE	C	C
04/12/19	00210324	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
20/12/19	00210679	MAREIL-SUR-MAULDRE	POINT MOBILE MAREIL/MAULDRE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ELANCOURT

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
37	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
17/01/19	00202960	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
24/01/19	00203114	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
29/01/19	00203190	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
01/02/19	00203217	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
12/02/19	00203536	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
19/02/19	00204025	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
01/03/19	00204385	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
15/03/19	00204662	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
28/03/19	00204965	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
02/04/19	00204999	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
09/04/19	00205148	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
24/04/19	00205389	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
03/05/19	00205542	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
17/05/19	00205738	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
24/05/19	00205953	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
04/06/19	00206105	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
11/06/19	00206243	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
18/06/19	00206396	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
08/07/19	00207058	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
23/07/19	00207327	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
24/07/19	00207340	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ELANCOURT

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
29/07/19	00207456	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
05/08/19	00207644	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
20/08/19	00207956	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
29/08/19	00208172	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
04/09/19	00208294	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
12/09/19	00208511	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
20/09/19	00208682	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
04/10/19	00209125	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
14/10/19	00209334	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
23/10/19	00209468	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
04/11/19	00209658	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
14/11/19	00209863	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
22/11/19	00210072	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
02/12/19	00210276	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
20/12/19	00210695	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
23/12/19	00210723	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ELANCOURT VILLEPARC

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
3	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
20/02/19	00204040	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT VILLEPARC	C	C
28/06/19	00206696	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT VILLEPARC	C	C
04/11/19	00209660	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT VILLEPARC	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ELANCOURT ZAC DES COTES

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
3	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
17/01/19	00202969	ELANCOURT	ELANCOURT ZAC DES COTES PT MOBILE	C	C
28/06/19	00206703	ELANCOURT	ELANCOURT ZAC DES COTES PT MOBILE	C	C
04/11/19	00209661	ELANCOURT	ELANCOURT ZAC DES COTES PT MOBILE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : GAMBAIS LE BOULAY

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
12	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
15/01/19	00202873	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
25/01/19	00203146	MAULETTE	POINT MOBILE MAULETTE	C	C
12/03/19	00204610	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
22/05/19	00205853	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
03/07/19	00206820	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
31/07/19	00207480	BAZAINVILLE	POINT MOBILE BAZAINVILLE BOURG	C	C
01/08/19	00207562	MAULETTE	POINT MOBILE MAULETTE	C	C
23/08/19	00208059	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
03/09/19	00208276	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
17/09/19	00208599	BAZAINVILLE	POINT MOBILE BAZAINVILLE BOURG	C	C
21/11/19	00210055	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
17/12/19	00210604	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : LES ESSARTS- LES 4 PILIERS

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
96	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
04/01/19	00202691	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
08/01/19	00202718	MESNIL-SAINT-DENIS (LE)	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
09/01/19	00202730	JOUARS-PONTCHARTRAIN	POINT MOBILE JOUARS	C	C
15/01/19	00202875	PERRAY-EN-YVELINES (LE)	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
17/01/19	00202949	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
18/01/19	00202973	GARANCIERES	POINT MOBILE GARANCIERES	C	C
28/01/19	00203171	ESSARTS-LE-ROI (LES)	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
01/02/19	00203230	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
04/02/19	00203287	MESNIL-SAINT-DENIS (LE)	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
06/02/19	00203304	PERRAY-EN-YVELINES (LE)	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
08/02/19	00203447	LEVIS-SAINT-NOM	POINT MOBILE LEVIS ST NOM	C	C
11/02/19	00203524	TREMBLAY-SUR-MAULDRE (LE)	POINT MOBILE LE TREMBLAY	C	C
13/02/19	00203552	QUEUE-LES-YVELINES (LA)	POINT MOBILE LA QUEUE LES Y	C	C
18/02/19	00203998	SAINT-REMY-L'HONORE	POINT MOBILE ST REMY L HONORE	C	C
19/02/19	00204016	JOUARS-PONTCHARTRAIN	POINT MOBILE JOUARS	C	C
20/02/19	00204044	GALLUIS	POINT MOBILE GALLUIS	C	C
22/02/19	00204110	MERE	POINT MOBILE MERE	C	C
25/02/19	00204338	GAMBAISEUIL	POINT MOBILE GAMBAISEUIL	C	C
27/02/19	00204352	GARANCIERES	POINT MOBILE GARANCIERES	C	C
28/02/19	00204373	VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES	POINT MOBILE VIEILLE EGLISE	C	C
01/03/19	00204390	PERRAY-EN-YVELINES (LE)	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : LES ESSARTS- LES 4 PILIERS

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
05/03/19	00204438	ESSARTS-LE-ROI (LES)	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
08/03/19	00204518	JOUARS-PONTCHARTRAIN	POINT MOBILE JOUARS	C	C
12/03/19	00204602	MESNIL-SAINT-DENIS (LE)	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
19/03/19	00204738	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
03/04/19	00205018	PERRAY-EN-YVELINES (LE)	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
11/04/19	00205250	LEVIS-SAINT-NOM	POINT MOBILE LEVIS ST NOM	C	C
15/04/19	00205256	MESNIL-SAINT-DENIS (LE)	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
17/04/19	00205271	JOUARS-PONTCHARTRAIN	POINT MOBILE JOUARS	C	C
18/04/19	00205340	ESSARTS-LE-ROI (LES)	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
24/04/19	00205396	MILLEMONT	POINT MOBILE MILLEMONT	C	C
25/04/19	00205450	LEVIS-SAINT-NOM	POINT MOBILE LEVIS ST NOM	C	C
29/04/19	00205490	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
03/05/19	00205541	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
07/05/19	00205572	SAINT-LAMBERT	POINT MOBILE ST LAMBERT DES B	C	C
14/05/19	00205675	PERRAY-EN-YVELINES (LE)	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
17/05/19	00205732	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
24/05/19	00205952	MESNIL-SAINT-DENIS (LE)	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
28/05/19	00206036	ESSARTS-LE-ROI (LES)	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
05/06/19	00206122	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
11/06/19	00206251	PERRAY-EN-YVELINES (LE)	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
12/06/19	00206232	MESNIL-SAINT-DENIS (LE)	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
18/06/19	00206400	ESSARTS-LE-ROI (LES)	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
25/06/19	00206626	QUEUE-LES-YVELINES (LA)	POINT MOBILE LA QUEUE LES Y	C	C
25/06/19	00206629	JOUARS-PONTCHARTRAIN	POINT MOBILE JOUARS	C	C
27/06/19	00206683	MERE	POINT MOBILE MERE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : LES ESSARTS- LES 4 PILIERS

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactéri.	Conformité chimique
02/07/19	00206803	ESSARTS-LE-ROI (LES)	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
11/07/19	00207067	PERRAY-EN-YVELINES (LE)	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
18/07/19	00207216	BOISSY-SANS-AVOIR	POINT MOBILE BOISSY SANS AVOIR	C	C
22/07/19	00207310	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
23/07/19	00207333	JOUARS-PONTCHARTRAIN	POINT MOBILE JOUARS	C	C
23/07/19	00207334	GARANCIERES	POINT MOBILE GARANCIERES	C	C
25/07/19	00207362	LEVIS-SAINT-NOM	POINT MOBILE LEVIS ST NOM	C	C
29/07/19	00207455	MESNIL-SAINT-DENIS (LE)	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
29/07/19	00207472	GARANCIERES	POINT MOBILE GARANCIERES	C	C
01/08/19	00207557	GAMBAISEUIL	POINT MOBILE GAMBAISEUIL	C	C
07/08/19	00207628	TREMBLAY-SUR-MAULDRE (LE)	POINT MOBILE LE TREMBLAY	C	C
08/08/19	00207754	JOUARS-PONTCHARTRAIN	POINT MOBILE JOUARS	C	C
09/08/19	00207772	ESSARTS-LE-ROI (LES)	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
12/08/19	00207793	VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES	POINT MOBILE VIEILLE EGLISE	C	C
14/08/19	00207787	MESNIL-SAINT-DENIS (LE)	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
21/08/19	00207930	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
26/08/19	00208061	SAINT-FORGET	POINT MOBILE SAINT FORGET	C	C
28/08/19	00208077	PERRAY-EN-YVELINES (LE)	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
04/09/19	00208313	PERRAY-EN-YVELINES (LE)	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
10/09/19	00208440	ESSARTS-LE-ROI (LES)	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
12/09/19	00208513	MESNIL-SAINT-DENIS (LE)	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
13/09/19	00208498	QUEUE-LES-YVELINES (LA)	POINT MOBILE LA QUEUE LES Y	C	C
16/09/19	00208592	JOUARS-PONTCHARTRAIN	POINT MOBILE JOUARS	C	C
20/09/19	00208691	MILON-LA-CHAPELLE	POINT MOBILE MILON	C	C
23/09/19	00208824	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : LES ESSARTS- LES 4 PILIERS

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
25/09/19	00208993	MILLEMONT	POINT MOBILE MILLEMONT	C	C
27/09/19	00208920	GROSROUVRE	POINT MOBILE GROSROUVRE	C	C
02/10/19	00209028	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
04/10/19	00209092	ESSARTS-LE-ROI (LES)	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
07/10/19	00209152	PERRAY-EN-YVELINES (LE)	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
08/10/19	00209178	JOUARS-PONTCHARTRAIN	POINT MOBILE JOUARS	C	C
08/10/19	00209181	GARANCIERES	POINT MOBILE GARANCIERES	C	C
14/10/19	00209344	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
24/10/19	00209506	SAINT-REMY-L'HONORE	POINT MOBILE ST REMY L HONORE	C	C
24/10/19	00209512	MESNIL-SAINT-DENIS (LE)	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
29/10/19	00209608	GALLUIS	POINT MOBILE GALLUIS	C	C
04/11/19	00209657	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
07/11/19	00209763	LEVIS-SAINT-NOM	POINT MOBILE LEVIS ST NOM	C	C
12/11/19	00209818	PERRAY-EN-YVELINES (LE)	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
19/11/19	00209983	MESNIL-SAINT-DENIS (LE)	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
25/11/19	00210107	ESSARTS-LE-ROI (LES)	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
28/11/19	00210218	JOUARS-PONTCHARTRAIN	POINT MOBILE JOUARS	C	C
02/12/19	00210280	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
05/12/19	00210351	ESSARTS-LE-ROI (LES)	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
09/12/19	00210449	QUEUE-LES-YVELINES (LA)	POINT MOBILE LA QUEUE LES Y	C	C
12/12/19	00210503	PERRAY-EN-YVELINES (LE)	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
16/12/19	00210593	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
16/12/19	00210595	JOUARS-PONTCHARTRAIN	POINT MOBILE JOUARS	C	C
20/12/19	00210685	GROSROUVRE	POINT MOBILE GROSROUVRE	C	C
23/12/19	00210715	MERE	POINT MOBILE MERE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : MAGNY LES HAMEAUX RD 36

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
3	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
01/02/19	00203216	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY RD 36	C	C
22/07/19	00207311	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY RD 36	C	C
04/12/19	00210326	MAGNY-LES-HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY RD 36	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : NEAUPHLE LE VIEUX CRESSAY

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
3	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
20/03/19	00204713	NEAUPHLE-LE-VIEUX	NEAUPHLE HAMEAU CRESSAY PT MOBILE	C	C
04/09/19	00208311	NEAUPHLE-LE-VIEUX	NEAUPHLE HAMEAU CRESSAY PT MOBILE	C	C
14/11/19	00209867	NEAUPHLE-LE-VIEUX	NEAUPHLE HAMEAU CRESSAY PT MOBILE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : ORGERUS SAINT MARTIN

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
16	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
25/01/19	00203145	RICHEBOURG	POINT MOBILE RICHEBOURG	C	C
08/02/19	00203446	ORGERUS	POINT MOBILE ORGERUS	C	C
19/02/19	00204026	BAZAINVILLE	BAZAINVILLE (ORGERUS) ECOLE	C	C
12/03/19	00204653	OSMOY	POINT MOBILE OSMOY	C	C
22/05/19	00205855	ORGERUS	POINT MOBILE ORGERUS	C	C
29/07/19	00207465	RICHEBOURG	POINT MOBILE RICHEBOURG	C	C
08/08/19	00207755	ORGERUS	POINT MOBILE ORGERUS	C	C
06/09/19	00208356	BEHOUST	POINT MOBILE BEHOUST	C	C
19/09/19	00208662	PRUNAY-LE-TEMPLE	POINT MOBILE PRUNAY LE TEMPLE	C	C
20/09/19	00208670	TACOIGNIERES	POINT MOBILE TACOIGNIERES	C	C
02/10/19	00209029	RICHEBOURG	POINT MOBILE RICHEBOURG	C	C
07/10/19	00209155	OSMOY	POINT MOBILE OSMOY	C	C
22/10/19	00209458	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	POINT MOBILE ST MARTIN DES C	C	C
05/11/19	00209689	BAZAINVILLE	BAZAINVILLE (ORGERUS) ECOLE	C	C
21/11/19	00210054	ORGERUS	POINT MOBILE ORGERUS	C	C
17/12/19	00210608	BEHOUST	POINT MOBILE BEHOUST	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ROSAY BOINVILLIERS

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
5	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactéri.	Conformité chimique
28/01/19	00203170	ROSAY	POINT MOBILE ROSAY	C	C
15/03/19	00204675	BOINVILLIERS	POINT MOBILE BOINVILLIERS	C	C
19/06/19	00206411	ROSAY	POINT MOBILE ROSAY	C	C
23/09/19	00208826	BOINVILLIERS	POINT MOBILE BOINVILLIERS	C	C
20/12/19	00210678	BOINVILLIERS	POINT MOBILE BOINVILLIERS	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ROSAY HAMEAU DE SAINT CORENTIN

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
3	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactéri.	Conformité chimique
13/02/19	00203555	ROSAY	POINT MOBILE HAMEAU DE ST CORENTIN	C	C
30/09/19	00209002	ROSAY	POINT MOBILE HAMEAU DE ST CORENTIN	C	C
12/11/19	00209819	ROSAY	POINT MOBILE HAMEAU DE ST CORENTIN	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : SAINT MARTIN MONTFORT

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
21	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
22/01/19	00203045	MONTFORT-L'AMAURY	POINT MOBILE MONTFORT L'AMAURY	C	C
06/03/19	00204443	AUTEUIL	POINT MOBILE AUTEUIL	C	C
28/03/19	00204895	MONTFORT-L'AMAURY	POINT MOBILE MONTFORT L'AMAURY	C	C
17/05/19	00205822	MESNULS (LES)	POINT MOBILE LES MESNULS	C	C
28/05/19	00206031	VICQ	POINT MOBILE VICQ	C	C
05/06/19	00206117	NEAUPHLE-LE-VIEUX	POINT MOBILE NEAUPHLE LE VIEUX	C	C
24/07/19	00207361	AUTEUIL	POINT MOBILE AUTEUIL	C	C
07/08/19	00207635	GOUPILLIERES	POINT MOBILE GOUPILLIERES	C	C
06/09/19	00208355	MARCQ	POINT MOBILE MARCQ	C	C
09/09/19	00208418	MAREIL-LE-GUYON	POINT MOBILE MAREIL LE GUYON	C	C
16/09/19	00208590	BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	POINT MOBILE BAZOUCHES	C	C
20/09/19	00208678	ANDELU	POINT MOBILE ANDELU	C	C
24/09/19	00208846	FLEXANVILLE	POINT MOBILE FLEXANVILLE	C	C
26/09/19	00208906	THOIRY	POINT MOBILE THOIRY	C	C
07/10/19	00209153	VILLIERS-LE-MAHIEU	POINT MOBILE VILLIERS LE M	C	C
08/10/19	00209172	AUTOUILLET	POINT MOBILE AUTOUILLET	C	C
15/10/19	00209350	MONTFORT-L'AMAURY	POINT MOBILE MONTFORT L'AMAURY	C	C
23/10/19	00209465	SAULX-MARCHAIS	POINT MOBILE SAULX MARCHAIS	C	C
21/11/19	00210067	AUTEUIL	POINT MOBILE AUTEUIL	C	C
05/12/19	00210371	THOIRY	POINT MOBILE THOIRY	C	C
20/12/19	00210689	MESNULS (LES)	POINT MOBILE LES MESNULS	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : ST GERMAIN DE LA GRANGE

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
8	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
21/01/19	00203037	SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
01/02/19	00203229	SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
06/03/19	00204445	SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
23/05/19	00205938	SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
11/06/19	00206307	SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
03/07/19	00206815	SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
04/09/19	00208310	SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
21/11/19	00210069	SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2019

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

Le(s) tableau(x) ci-dessous présentent les résultats d'analyses des principaux paramètres représentatifs des caractéristiques de l'eau et des principaux polluants susceptibles d'être présents dans l'eau. Les paramètres, pour lesquels des dépassements des limites de qualité fixées par le code de la santé publique ont été constatés, sont indiqués "hors limites!" dans la dernière colonne à droite du tableau.

Types d'eau : B = eau brute, T1 = eau traitée (en sortie de station de traitement-production), T = eau désinfectée (en réseau de distribution), S = sans traitement

CAP	F MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES
------------	---------------------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	B	4	7,10	7,43	7,78		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	B	2	0,14	0,18	0,21		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	B	2	0	0	0	10000	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	B	2	0	0	0	20000	
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	B	2	0,18	0,23	0,28		
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	B	2	0,00	0,00	0,00	4	
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	B	2	0,00	0,00	0,00		
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	B	2	39,70	40,50	41,30	100	
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	B	2	0,01	0,02	0,03	2	
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	B	2	0,01	0,03	0,05	2	
ADETD	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L	B	2	0,00	0,02	0,04	2	
26DCB	2,6 DICHLOROBENZAMIDE	µg/L	B	2	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/L	B	2	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	BROMACIL	µg/L	B	2	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	MÉTALDÉHYDE	µg/L	B	2	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	ETHIDIMURON	µg/L	B	2	0,00	0,00	0,00	2	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2019
Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

CAP	F ROSAY F2 EAU BRUTE
------------	-----------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MEASUREE	VALEUR MOY. MEASUREE	VALEUR MAXI. MEASUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	B	2	7,30	7,35	7,39		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	B	1	0,00	0,00	0,00		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	B	1	0	0	0	20000	
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	B	1	0,51	0,51	0,51		
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	4	
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	B	1	21,90	21,90	21,90	100	
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	B	1	0,02	0,02	0,02	2	
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	B	1	0,05	0,05	0,05	2	
ADETD	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L	B	1	0,03	0,03	0,03	2	
26DCB	2,6 DICHLOROBENZAMIDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	BROMACIL	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	MÉTALDÉHYDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	ETHIDIMURON	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2019
Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

CAP S MAREIL MAULDRE B1 LES BISMES

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	B	2	7,31	7,51	7,70		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	B	1	0,00	0,00	0,00		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	B	1	0	0	0	20000	
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	B	1	0,15	0,15	0,15		
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	4	
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	B	1	39,40	39,40	39,40	100	
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	B	1	0,02	0,02	0,02	2	
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	B	1	0,05	0,05	0,05	2	
ADETD	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L	B	1	0,04	0,04	0,04	2	
26DCB	2,6 DICHLOROBENZAMIDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	BROMACIL	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	MÉTALDÉHYDE	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	ETHIDIMURON	µg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	2	

CAP S ROSAY F1 EAU BRUTE

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	B	3	7,00	7,20	7,50		

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2019
Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TTP RESERVOIR DE SAINT MARTIN

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T1	13	7,30	7,69	8,04		
TH	TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f	T1	6	20	22	24		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T1	6	0,00	0,11	0,23		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T1	6	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T1	6	0	0	0	0	
ALTMICR	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	T1	3	0	0	0		
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	T1	3	0,40	0,43	0,48	1.5	
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T1	6	0,00	0,00	0,00		
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T1	6	0,00	0,00	0,00	0.1	
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	T1	6	24,20	26,72	30,20	50	
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	T1	3	0,00	0,00	0,01	0.1	
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	T1	3	0,01	0,01	0,02	0.1	
ADETD	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L	T1	3	0,00	0,00	0,00	0.1	
26DCB	2,6 DICHLOROBENZAMIDE	µg/L	T1	3	0,00	0,00	0,00	0.1	
AMPA	AMPA	µg/L	T1	3	0,00	0,00	0,00	0.1	
BRMCL	BROMACIL	µg/L	T1	3	0,00	0,00	0,00	0.1	
METACET	MÉTALDÉHYDE	µg/L	T1	3	0,00	0,00	0,00	0.1	
ETDMR	ETHIDIMURON	µg/L	T1	3	0,00	0,00	0,00	0.1	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2019
Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TTP ROSAY MELANGE F1 F2 EAU TRAITEE

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T1	11	7,40	7,57	7,74		
TH	TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f	T1	5	20	22	24		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T1	5	0,10	0,17	0,21		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T1	6	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T1	6	0	0	0	0	
ALTMICR	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	T1	2	0	0	0		
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	T1	2	0,46	0,52	0,58	1.5	
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T1	5	0,00	0,00	0,00		
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T1	5	0,00	0,00	0,00	0.1	
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	T1	5	23,30	23,54	23,80	50	
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00	0.1	
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	T1	2	0,01	0,01	0,02	0.1	
ADETD	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00	0.1	
26DCB	2,6 DICHLOROBENZAMIDE	µg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00	0.1	
AMPA	AMPA	µg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00	0.1	
BRMCL	BROMACIL	µg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00	0.1	
METACET	MÉTALDÉHYDE	µg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00	0.1	
ETDMR	ETHIDIMURON	µg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00	0.1	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2019
Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TTP	USINE LES BISMES
------------	-------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T1	22	7,20	7,67	8,13		
TH	TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f	T1	11	20	25	39		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T1	11	0,00	0,14	0,29		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T1	11	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T1	11	0	0	0	0	
ALTMICR	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	T1	4	0	0	0		
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	T1	4	0,14	0,18	0,22	1.5	
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T1	11	0,00	0,00	0,00		
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T1	11	0,00	0,00	0,00	0.1	
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	T1	11	34,60	38,58	41,80	50	
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	T1	4	0,00	0,00	0,01	0.1	
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	T1	4	0,00	0,00	0,01	0.1	
ADETD	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	µg/L	T1	4	0,00	0,00	0,00	0.1	
26DCB	2,6 DICHLOROBENZAMIDE	µg/L	T1	4	0,00	0,00	0,00	0.1	
AMPA	AMPA	µg/L	T1	4	0,00	0,00	0,00	0.1	
BRMCL	BROMACIL	µg/L	T1	4	0,00	0,00	0,00	0.1	
METACET	MÉTALDÉHYDE	µg/L	T1	4	0,00	0,00	0,00	0.1	
ETDMR	ETHIDIMURON	µg/L	T1	4	0,00	0,00	0,00	0.1	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2019
Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI ELANCOURT VILLEPARC

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T	6	7,10	7,47	7,79		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T	3	0,00	0,09	0,26		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T	3	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T	3	0	0	0	0	
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00		

UDI ELANCOURT ZAC DES COTES

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T	6	7,50	7,93	8,24		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T	3	0,11	0,16	0,23		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T	3	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T	3	0	0	0	0	
ALTMICR	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	T	3	13	21	31		
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00		

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2019
Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI **GAMBAIS LE BOULAY**

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T	28	7,10	7,54	8,01		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T	12	0,12	0,19	0,35		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T	12	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T	12	0	0	0	0	
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T	12	0,00	0,00	0,00		
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T	1	0,00	0,00	0,00	0.5	

UDI **LES ESSARTS- LES 4 PILIERS**

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T	222	6,90	7,58	8,08		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T	96	0,00	0,21	3,40		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T	96	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T	96	0	0	0	0	
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T	95	0,00	0,00	0,06		
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T	7	0,00	0,00	0,00	0.5	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2019
Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI MAGNY LES HAMEAUX RD 36

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T	6	7,20	7,56	7,90		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T	3	0,00	0,11	0,19		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T	3	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T	3	0	0	0	0	
ALTMICR	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	T	3	14	24	40		
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00		
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	T	3	18,80	23,40	28,80	50	

UDI NEAUPHLE LE VIEUX CRESSAY

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T	6	7,50	7,70	8,06		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T	3	0,13	0,18	0,23		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T	3	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T	3	0	0	0	0	
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00		

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2019

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI **ORGERUS SAINT MARTIN**

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T	45	7,10	7,55	7,90		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T	16	0,00	0,16	0,35		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T	16	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T	16	0	0	0	0	
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T	17	0,00	0,01	0,12		
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T	2	0,00	0,00	0,00	0.5	

UDI **ROSAY BOINVILLIERS**

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T	12	7,30	7,55	7,98		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T	5	0,10	0,14	0,17		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T	5	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T	5	0	0	0	0	
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T	5	0,00	0,00	0,00		
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T	1	0,00	0,00	0,00	0.5	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2019
Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI ROSAY HAMEAU DE SAINT CORENTIN

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T	6	7,40	7,69	7,89		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T	3	0,23	0,25	0,29		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T	3	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T	3	0	0	0	0	
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00		

UDI SAINT MARTIN MONTFORT

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T	59	7,10	7,59	7,97		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T	21	0,00	0,15	0,25		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T	21	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T	21	0	0	0	0	
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T	21	0,00	0,00	0,00		
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T	2	0,00	0,00	0,00	0.5	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2019
Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI	ST GERMAIN DE LA GRANGE
------------	--------------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	PH	unité pH	T	16	7,30	7,57	7,89		
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T	8	0,00	0,14	0,22		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T	8	0	0	0	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T	8	0	0	0	0	
ALTMICR	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	T	8	0	5	15		
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T	8	0,00	0,00	0,00		
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T	1	0,00	0,00	0,00	0.5	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2019
Liste des dépassements des exigences (limites et références) de qualité
de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE

TTP RESERVOIR DE SAINT MARTIN

Paramètre(s)	Valeur(s) mesurée(s)	Date Prélèvement	Référence(s) de qualité réglementaire(s)
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4	(3,00) Eau légèrement agressive	08/03/2019	2,00
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4	(4,00) Eau agressive	07/10/2019	2,00

Nombre de dépassement des références de qualité : 2

TTP ROSAY MELANGE F1 F2 EAU TRAITEE

Paramètre(s)	Valeur(s) mesurée(s)	Date Prélèvement	Référence(s) de qualité réglementaire(s)
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4	(4,00) Eau agressive	11/06/2019	2,00

Nombre de dépassement des références de qualité : 1

TTP USINE LES BISMES

Paramètre(s)	Valeur(s) mesurée(s)	Date Prélèvement	Référence(s) de qualité réglementaire(s)
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4	(3,00) Eau légèrement agressive	24/07/2019	2,00

Nombre de dépassement des références de qualité : 1

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2019
Liste des dépassements des exigences (limites et références) de qualité
de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE

UDI BEYNES ST SANTIN

Paramètre(s)	Valeur(s) mesurée(s)	Date Prélèvement	Référence(s) de qualité réglementaire(s)
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	6,9 NFU	04/12/2019	2,00

Nombre de dépassement des références de qualité : 1

UDI LES ESSARTS- LES 4 PILIERS

Paramètre(s)	Valeur(s) mesurée(s)	Date Prélèvement	Référence(s) de qualité réglementaire(s)
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	3,4 NFU	28/02/2019	2,00

Nombre de dépassement des références de qualité : 1

UDI ORGERUS SAINT MARTIN

Paramètre(s)	Valeur(s) mesurée(s)	Date Prélèvement	Référence(s) de qualité réglementaire(s)
AMMONIUM (EN NH4)	0,12 mg/L	12/03/2019	0,10

Nombre de dépassement des références de qualité : 1

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2019
**Liste des dépassements des exigences (limites et références) de qualité
de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE**

Conformément à l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine, les eaux distribuées doivent être à l'équilibre calcocarbonique ou légèrement incrustantes.

Une analyse de contrôle de la turbidité de l'eau prélevée à Beynes a été réalisée le 11/12/2019. Elle révèle une eau conforme aux exigences de qualité.

Une analyse de contrôle de la turbidité de l'eau prélevée à Vieille Eglise a été réalisée le 20/03/2019. Elle révèle une eau conforme aux exigences de qualité.

Une analyse de contrôle de l'ammonium de l'eau prélevée à Osmoy a été réalisée le 18/03/2019. Elle révèle une eau conforme aux exigences de qualité.